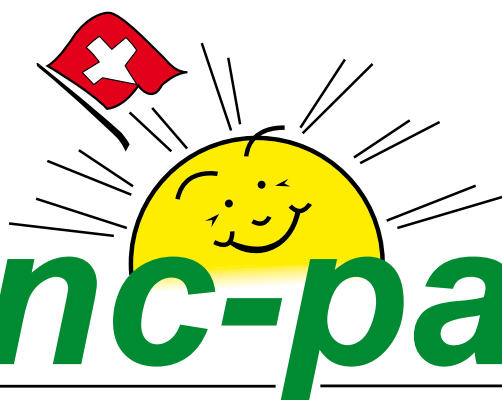


**Abo 2014
déjà payé?**
Bulletin de versement ci-joint!



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Forfaits fiscaux

3

Non au diktat fiscal de la gauche



Politique énergétique 4-5

La stratégie énergétique entraîne une explosion des coûts



Asile

12-13

La politique d'asile à l'échelle européenne est un échec



**BIEN PLUS QU'UNE
IMPRIMERIE ...**

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten

T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch

Mots d'ordre de l'UDC Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

SPECIMEN

Bulletin de vote pour la votation populaire du 30 novembre 2014

Acceptez-vous l'initiative populaire
«Halte aux privilèges fiscaux des mil-
lionnaires (abolition des forfaits fis-
caux)» ?

Réponse

Non

Acceptez-vous l'initiative populaire
«Halte à la surpopulation – Oui à la
préservation durable des ressources
naturelles» ?

Réponse

Non

Acceptez-vous l'initiative populaire
«Sauvez l'or de la Suisse (Initiative
sur l'or)» ?

Réponse

Non

L'UDC proche de vous



Le 24 octobre, l'UDC Schwyz a organisé un stand d'action « UDC proche de vous » à Einsiedeln et beaucoup de gens sont venus à la rencontre des élus de l'UDC. Sur cette photo, le conseiller national Gregor Rutz se trouve en très bonne compagnie.



La mascotte de l'UDC, le chien de garde Willy a déjà beaucoup de succès, ici avec Alik Panayides (BE).



Tout le monde voulait sa photo avec la star de la journée, ici Willy avec Jérôme Desmeules (VS) et Marianne Décosterd (VD).

Le mot du président

La Suisse se fait dicter sa conduite par l'étranger !



Comme si l'on avait encore besoin d'une confirmation officielle du problème auquel s'attaque à juste titre notre nouvelle initiative populaire « Le droit suisse prime le droit étranger », le dernier arrêt en date de la Cour européenne des droits de l'homme (Cour EDH) nous éclate à la figure.

Les juges strasbourgeois interdisent de facto à la Suisse de renvoyer une famille afghane de huit personnes vers l'Italie, alors que celle-ci a incontestablement la compétence de traiter sa demande d'asile en vertu des Accords de Schengen/Dublin.

Ce cas illustre parfaitement la façon dont on nous prive de notre souveraineté suisse sous couvert de « droit international » :

- des juges étrangers empêchent sur la base d'un accord international le respect d'un autre accord international.
- des juges étrangers dictent la politique de la Suisse en matière d'asile et à l'égard des étrangers.
- des juges étrangers entravent et empêchent le renvoi de requérants d'asile vers l'Italie.
- des juges étrangers passent outre les décisions du peuple suisse.

Intéressant : Cet arrêt a été obtenu par l'intervention de l'Entraide Protestante Suisse (EPER). Les juges étrangers ont donc de fidèles serveurs dans notre pays. Et si vous avez à un moment quelconque donné de l'argent à l'EPER, vous avez même cofinancé cette condamnation de la Suisse.

Cette affaire le montre : la Suisse doit urgemment retrouver son pouvoir d'autodétermination. Les conséquences fatales de l'enchevêtrement toujours plus étroit de la Suisse dans des accords internationaux sont crûment exposées à la vue de tous.

La décision vous appartient : vaut-il mieux soutenir l'EPER ou l'UDC ? Vous trouverez dans ce « Franc Parler » un bulletin de versement. Celui-ci vous permet de soutenir notre combat contre l'ingérence croissante de l'étranger. Je vous remercie de tout cœur de votre soutien.

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Non au diktat fiscal de la gauche

Grâce à la concurrence fiscale entre les cantons, la charge fiscale dans notre pays est relativement modérée. Il est donc incompréhensible qu'une initiative populaire de la gauche entende interdire aux cantons d'imposer des personnes d'après la dépense. Cette interdiction poserait d'immenses problèmes à la Suisse latine ainsi qu'aux régions de montagne. C'est pourquoi l'initiative doit être rejetée.

Depuis des années, les partis de gauche essaient de détruire le modèle de réussite suisse. L'initiative 1:12, l'initiative sur le salaire minimum, ou encore l'initiative pour l'introduction d'un impôt fédéral sur les successions ne sont que quelques exemples de ces textes nuisibles qu'ils présentent. Une autre initiative s'en prend désormais directement à la concurrence fiscale intercantonale : il s'agit d'interdire aux cantons d'imposer à l'avenir des personnes d'après la dépense.

L'imposition d'après la dépense a fait ses preuves

L'imposition de contribuables étrangers est régie par différentes règles. La main-d'œuvre étrangère employée en Suisse sans y habiter paie un «impôt à la source» : l'employeur verse lui-même le montant dû à l'autorité fiscale. L'impôt est donc prélevé directement sur le revenu. Le montant de l'impôt à la source diffère d'un canton à l'autre.

Le cas contraire, celui des étrangers qui vivent en Suisse sans y travailler, est un peu plus complexe. Sur quelles bases faut-il imposer ces personnes ? L'imposition forfaitaire (dite « imposition d'après la dépense ») a été créée parce que les services des impôts ne savaient pas quels critères appliquer pour l'imposition des riches immigrés n'exerçant aucune activité lucrative en Suisse. Il était presque impossible de déterminer où ces personnes réalisaient des revenus, quel était le montant de ceux-ci, où ils avaient déjà été taxés et pour quels montants.

On a opté pour une solution simple, consistant à utiliser le train de vie comme indicateur du montant imposable : l'impôt n'est ainsi pas calculé sur la base du revenu et de la fortune dont dispose le contribuable, mais sur la base des dépenses annuelles effectives afférentes au train de vie. L'expérience montre que l'imposition forfaitaire est un moyen d'imposer efficacement et simplement les ressortissants étrangers qui ne réalisent aucun revenu en Suisse.

«Une abolition de l'imposition forfaitaire creuserait dans certains cantons de gros trous dans les caisses fiscales.»

GREGOR RUTZ

Places de travail en jeu

Le canton de Zurich a aboli les forfaits fiscaux avec effet au 1er janvier 2010. Une décision clairement erronée : sur les 201 personnes alors au bénéfice de l'imposition forfaitaire, près de la moitié (97 personnes) a quitté le canton en l'espace d'une année. En Suisse romande, au Tessin et dans les régions de montagne, où vit un nombre particulièrement élevé de personnes imposées à forfait, une telle évolution provoquerait un amoindrissement critique des recettes fiscales et créerait d'importantes difficultés financières.

Il est grave que certaines communes cherchent à relativiser et prétendent que le départ de quelques personnes au bénéfice d'un forfait fiscal ne serait pas très grave pour leur caisse. Ces administrateurs communaux oublient une chose :

le potentiel économique des personnes imposées à forfait est énorme. Elles ne pèsent pas sur notre système social, mais paient des centaines de millions de francs d'impôts et versent des contributions élevées à l'AVS.

Les dépenses annuelles des personnes au bénéfice d'un forfait fiscal sont évaluées à près de 3 milliards de francs. Ces montants profitent aux entreprises, au commerce et à la gastronomie locales. Plus de 22'000 places de travail, essentiellement dans les secteurs de la construction, des loisirs, du tourisme et des services, en dépendent. Il faut tenir compte d'une chose : chasser les particuliers fortunés, c'est nuire à l'économie.

Respecter le fédéralisme

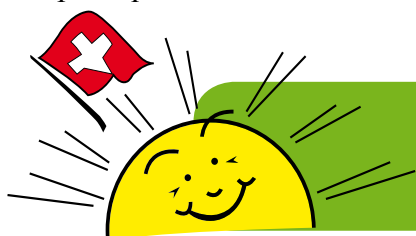
Une abolition de l'imposition forfaitaire creuserait dans certains cantons de gros trous dans les caisses fiscales. On peine à percevoir en quoi une solution uniforme en matière d'imposition forfaitaire, applicable partout en Suisse, serait nécessaire : chaque canton doit pouvoir décider lui-même s'il souhaite ou non faire usage de l'instrument qu'est l'imposition d'après la dépense. Pourquoi faire partir des gens qui nous apportent plus que ce qu'ils nous coûtent ?

Pour tous ces motifs, l'initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux doit être rejetée.

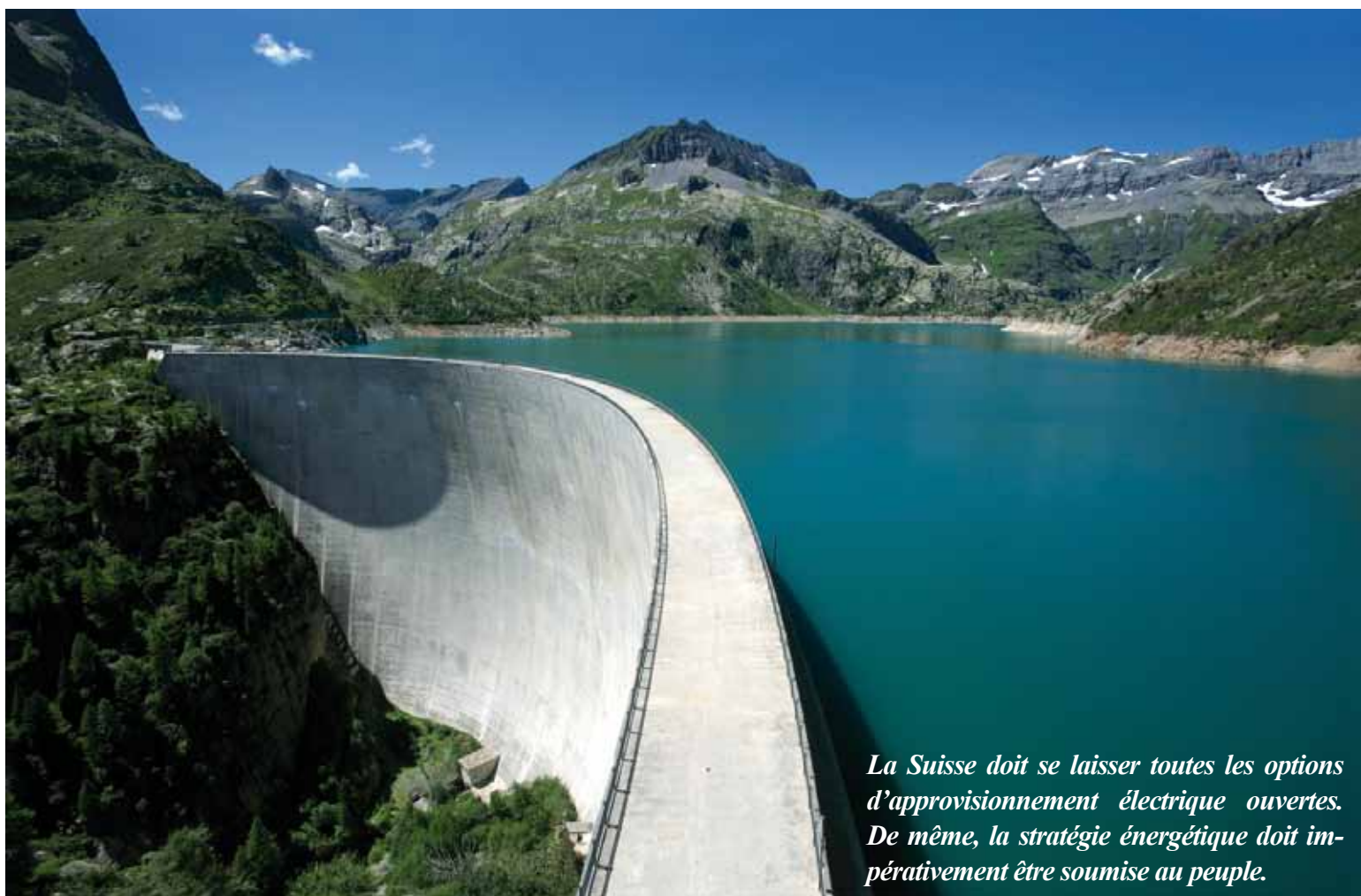


Gregor Rutz,
conseiller national,
Zurich (ZH)

**L'UDC Suisse recommande de voter NON à Initiative populaire
« Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »
Plus d'informations: www.initiative-imposition-depense-non.ch**



4 Politique énergétique



La Suisse doit se laisser toutes les options d'approvisionnement électrique ouvertes. De même, la stratégie énergétique doit impérativement être soumise au peuple.

Une politique énergétique naïve

La nouvelle politique énergétique du Conseil fédéral, aux relents d'économie planifiée, mène la Suisse vers un avenir incertain. Ses effets sur le marché de l'énergie, les prix de l'électricité, le climat, l'économie et la société seront fatals. Au final, il y aura moins de marché, mais plus d'État, de réglementations et d'ingérences.

La stratégie énergétique détruit des mécanismes éprouvés

Après l'avarie du réacteur de Fukushima, le Conseil fédéral a fait volte-face dans sa politique énergétique. Il a déci-

dé que les centrales nucléaires existantes seraient arrêtées à la fin de leur durée de vie et ne seraient pas remplacées par de nouvelles centrales. Pour garantir la sécurité de l'approvisionnement,

il mise sur des économies massives, une efficacité énergétique accrue, davantage d'énergie hydraulique et une forte promotion des nouvelles énergies renouvelables. Lorsque nécessaire,

Quel est l'objectif de la politique énergétique ?

La stratégie du Conseil fédéral en matière énergétique a pour but une sortie à moyen terme de l'énergie atomique. Trois paquets de mesures sont prévus à cet effet. Le premier paquet de mesures exige une promotion accrue des énergies renouvelables, davantage de réglementations pour réduire la consommation énergétique, notamment dans le domaine du bâtiment, à travers un renchérissement des carburants fossiles (taxe CO₂), ainsi qu'une augmentation des fonds destinés à la recherche. Il est par ailleurs prévu d'interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires. Dans une seconde étape, à partir de 2020, une réforme fiscale exigeant un renchérissement général de l'énergie serait mise en œuvre. Une troisième phase, à partir de 2030, comporterait des restrictions supplémentaires et éventuellement l'interdiction de certains supports énergétiques.



des centrales à gaz à cycle combiné et des importations devraient remplacer l'énergie nucléaire manquante. De plus, il est prévu d'étendre rapidement les réseaux électriques et de renforcer la recherche dans le domaine de l'énergie.

Hausse des prix et ingérences étatiques

Compte tenu de la part importante de l'énergie solaire et éolienne dans notre mix électrique, on assistera à une hausse du prix de l'électricité, allant au-delà du coût de revient supérieur des nouvelles énergies renouvelables. Le consommateur d'électricité devra en fin de compte aussi assumer de lourds frais supplémentaires. La Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), prélevée sur le prix de l'électricité pour promouvoir les nouvelles énergies renouvelables, augmentera en effet fortement au fil du temps.



Les capacités de l'énergie éolienne et photovoltaïque sont fortement surévaluées

En 2012, la production annuelle de toutes les installations photovoltaïques de Suisse atteignait environ 408 GWh, soit à peine 1,7% de la production annuelle de toutes les centrales nucléaires suisses !



La stratégie énergétique entraîne une explosion des coûts

Selon une estimation prudente, les coûts de la stratégie énergétique devraient se situer entre 150 et 200 milliards CHF. Cela signifie des coûts de 5 à 7 milliards CHF par an pour la population, soit 750 francs de dépenses supplémentaires par tête et par année ! Ce scénario ne tient pas compte de la suppression de postes de travail en raison de l'accroissement des frais de production, ni de la perte de niveau de vie pour la population.

On veillera toutefois à décharger les grands consommateurs d'énergie industriels, afin de rester concurrentiels sur le plan international, ce qui entraînera une surcharge encore plus importante pour les ménages et les petites entreprises. Le consommateur devra toutefois aussi passer à la caisse pour financer l'extension massive du réseau de distribution, nécessaire pour transporter le courant électrique renouvelable produit de manière décentralisée, ainsi que pour l'extension du réseau haute tension, en vue des importations d'électricité.

Dépendance et vulnérabilité accrues vis-à-vis de l'étranger

La Suisse a besoin, à l'avenir également, d'un approvisionnement énergétique fiable, à prix abordable. Avec son contre-concept, l'UDC a réagi de manière prévoyante aux intentions du Conseil fédéral et présenté une politique énergétique réaliste, garantissant un approvisionnement en énergie suffisant, avantageux, le plus indépendant et le plus sûr possible. En effet, la stratégie énergétique présentée - avant tout un projet de l'administration - qui ne peut garantir les critères de fiabilité et de prix abordable,

constitue un risque pour la place industrielle et rend notre pays encore plus dépendant de l'étranger et vulnérable au chantage. Cette stratégie cherche à enserrer la population et l'économie dans un étroit corset d'économie planifiée. Des interdictions à large échelle d'une part, des subventions, impôts et taxes élevés d'autre part, ne peuvent toutefois résoudre les problèmes qu'engendre la sortie du nucléaire.

Le peuple doit avoir le dernier mot

La Suisse doit se laisser toutes les options d'approvisionnement électrique ouvertes. De même, la stratégie énergétique doit impérativement être soumise au peuple. Les conséquences attendues pour les prix de l'électricité, l'environnement, la dépendance vis-à-vis de l'étranger et la prospérité doivent alors être exposées sans fard.



par Hansjörg Knecht,
conseiller national
et entrepreneur,
Leibstadt (AG)

6 Le droit suisse prime le droit étranger

Sous tutelle étrangère! NON!

Réunis le 25 octobre à Rothenthurm, les délégués de l'UDC Suisse ont décidé à l'unanimité de lancer une initiative populaire « pour faire appliquer les décisions du peuple – le droit suisse prime le droit étranger ». Il faut que les décisions du peuple suisse soient à nouveau prises au sérieux. L'UDC veut couper court au mauvais prétexte du droit international qui sert à empêcher l'application d'une décision prise par le souverain. Les objectifs premiers de la Confédération sont en effet l'indépendance et l'autodétermination du pays.

L'intervention enthousiasmante de Toni Brunner, président UDC Suisse, sur les élections nationales de 2015, a été suivie par les exposés de Christoph Blocher, vice-président UDC Suisse, et du conseiller fédéral Ueli Maurer. Les deux orateurs ont rappelé l'importance fondamentale de l'autodétermination et de l'indépendance pour la Suisse. Ces deux objectifs sont toujours valables, mais ils sont menacés par une confusion des notions voulue par la classe politique pour laquelle le bien-être du pays passe au second plan. Hans-Ueli Vogt, député UDC au Grand Conseil zurichois et professeur de droit, a expliqué la réalité du droit international et des droits de l'homme, deux notions fréquemment abusées aujourd'hui à des fins politiques.

Après une interview de Hans-Ueli Vogt et du conseiller aux Etats Peter Föhn (SZ) menée par le rédacteur en chef du Bote de Urschweiz, Jürg Auf der Maur, les délégués UDC ont discuté de l'axe de force et des arguments pour et contre une telle initiative populaire. C'est par 401 voix à l'unanimité qu'ils ont finalement décidé de lancer l'initiative populaire « pour faire appliquer les décisions du peuple – le droit suisse prime le droit étranger ». Il appartiendra à la direction du parti de décider de la date du lancement de la récolte des signatures et de la formulation juridique définitive de l'initiative.

Un avant-projet de l'initiative populaire a été présenté le 12 août 2014 dans le cadre d'une conférence de presse. Ce texte avait fait l'objet d'une procédure de consultation au sein du parti.

Sous tutelle étrangère!



La souveraineté du peuple a été imposée pour protéger la liberté des citoyens également contre les politiques. Voilà la clé du succès de la Suisse. La démocratie directe sert les citoyennes et les citoyens – même si la classe politique la déteste.

L'UDC lance une initiative populaire 7



Hans-Ueli Vogt, député UDC au Grand Conseil zurichois et professeur de droit, a expliqué la réalité du droit international et des droits de l'homme, deux notions fréquemment abusées aujourd'hui à des fins politiques.

«Notre classe politique sur-surre le message hypocrite de la „solidarité, du droit international, de la communauté pour la paix, de la communauté des valeurs de l'UE“ afin que la Suisse sacrifie non seulement son indépendance, mais aussi ses droits démocratiques sur l'autel de l'Union européenne. »

CHRISTOPH BLOCHER, A. CONSEILLER FÉDÉRAL
ET VICE-PRÉSIDENT DE L'UDC, HERRLIBERG (ZH)

«Cela fait plus de 150 ans que la Suisse protège les droits de l'homme dans sa Constitution, et notamment la liberté des citoyens face à l'Etat. Elle l'a fait sans aucune contrainte de droit international, mais parce qu'en Suisse personne ne doute du principe que le bien-être de la communauté se fonde sur le respect de la liberté individuelle. La Suisse n'a besoin ni d'un droit international, ni d'un tribunal international pour lui dire comment elle doit protéger les droits de l'homme. »

HANS-UELI VOGT, DÉPUTÉ
ET PROFESSEUR DE DROIT, ZÜRICH (ZH)

«Depuis des années, l'UE réduit progressivement la souveraineté de ses Etats membres. Et elle cherche manifestement aussi à soumettre la Suisse à son pouvoir. Exemple: nous négocions actuellement une „solution institutionnelle“. Cela aurait pour effet que nous devrions reprendre en permanence le droit UE et que nous serions subordonnés à des juges étrangers. Ce serait la fin de notre souveraineté.»

UELI MAURER, CONSEILLER FÉDÉRAL,
CHEF DU DDPS, WERNETSHAUSEN (ZH)



Les délégués de l'UDC ont décidé à l'unanimité de lancer l'initiative populaire « pour faire appliquer les décisions du peuple – le droit suisse prime le droit étranger ».

L'HIVER EN TOUTE SECURITE: LES MODELES SPECIAUX SUZUKI PIZ SULAI



NEW SX4 S-CROSS PIZ SULAI® 4x4 DES Fr. 26990.-

Il réunit les atouts d'un van, d'un break et d'un SUV et les combine avec puissance et efficacité. Outre de nombreux équipements de série, il offre beaucoup d'espace dans l'habitacle et le coffre.

VOTRE BENEFICE PIZ SULAI®: Fr. 2400.-

PIZ Sulai

PACKAGE COMPLEMENTAIRE PIZ SULAI® POUR TOUS LES VEHICULES

Bénéficiez vous aussi du séduisant package complémentaire PIZ SULAI®: Vous profitez d'un bénéfice client pouvant atteindre Fr. 6250.-.

4 roues d'hiver complètes (roues d'hiver de marque premium sur jantes en alliage léger), set de tapis PIZ SULAI® de haute qualité, porte-clés exclusif PIZ SULAI®, bandes déco sport PIZ SULAI® pour capot moteur et portes latérales, raquettes PIZ SULAI® de qualité supérieure avec bâtons de randonnée télescopiques robustes en aluminium.

Sur demande, tous les modèles sont également disponibles sans bandes décoratives.



PREMIERE SUISSE

AI® 4x4 DES Fr. 18 990.-



NEW SWIFT PIZ SULAI® 4x4 DES Fr. 18 990.-

La référence compacte de sa classe est également disponible en version Two-Tone tendance avec toit blanc et rétroviseurs bicolores. Le package PIZ SULAI® comprend aussi des feux de jour LED et des antibrouillards.

VOTRE BENEFICE PIZ SULAI®: Fr. 2 800.-

NEW SX4 PIZ SULAI® 4x4 DES Fr. 22 990.-

Le génie universel pour la ville et la montagne. Son package

PIZ SULAI® comprend aussi un système de navigation ultramoderne.

VOTRE BENEFICE PIZ SULAI®: Fr. 6 250.-

BENEFICES JUSQU'A
Fr. 6 250.-*



Plus vaste à l'intérieur qu'à l'extérieur: le coffre de 430 litres accueille les bagages de toute la famille. Avec la banquette arrière rabattue, le crossover offre même un espace de chargement de 1269 litres – de quoi emporter sans problème même une portée de Saint-Bernard!

Suzuki Automobile Schweiz AG soutient la Fondation Barry à Martigny pour la pérennité de l'élevage original des chiens Saint-Bernard.

Le N°1 des compactes



Way of Life!

www.suzuki.ch

ns engagement, TVA comprise. Série limitée. Jusqu'à épuisement du stock. New SX4 S-CROSS Piz Sulai 4x4, 5 portes, Fr. 26 990.-, consommation de carburant mixte normalisée: 5.7l/100 km, catégorie de rendement énergétique: C, émissions de CO₂: 111g/km; *New SX4 Piz Sulai 4x4, 5 portes, Fr. 22 990.-, consommation de carburant mixte normalisée: 6.5l/100 km, catégorie de



« Cette initiative est un poison pour la prospérité de notre pays. Elle risque de nous faire perdre 1 milliard de francs de recettes fiscales, menace 22 000 emplois et compromet de nombreux projets d'utilité publique. Evitons d'affaiblir la Suisse! »

Jean-François Rime
conseiller national UDC, président de l'Union suisse des arts et métiers usam, Bulle (FR)



30 novembre 2014 www.initiative-imposition-depense-non.ch

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

**Votre annonce lue par
60'000 lecteurs !**

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande. Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

La rigidité d'Ecopop rend l'initiative tout simplement inacceptable

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'initiative Ecopop vient comme la grêle d'après vendange. Le succès de l'initiative sur l'immigration de masse la rend d'ailleurs obsolète mais ce n'est de loin pas la seule raison pour la refuser fermement.

par Guy Parmelin, conseiller national, vice-président du groupe parlementaire UDC, Bursins (VD)

Les initiants affirment vouloir limiter la pression sur l'environnement en Suisse et préserver notre qualité de vie. Qui ne souscrirait pas à de tels objectifs ? Toutefois, les mesures prévues par leur texte sont extrêmement rigides et ne tiennent absolument pas compte de la réalité économique.

Initiative trop rigide

Le cœur de l'initiative est l'inscription dans la Constitution d'une limite stricte, extrêmement basse, pour l'immigration. Elle s'applique indistinctement aux salariés, aux réfugiés, aux regroupements familiaux et peut-être même aux Suisses revenant au pays. Un objectif aussi excessif ne manquera pas de poser de gros problèmes à toute notre économie. Pensons par exemple au secteur de la construction ou aux professions de la terre.

Appliquons plutôt notre initiative

En plus, elle ne s'applique pas aux frontaliers, ce qui provoquera inmanquablement un énorme appel d'air de ce côté-là. Cela risque d'engendrer une augmentation considérable du trafic avec toutes les nuisances économiques et environnementales que la population veut précisément restreindre. La solution acceptée par le peuple le 9 février est donc autrement plus adaptée, puisqu'elle permet à la fois de tenir compte des be-



soins de l'économie et de mieux contrôler les autres sources d'immigration.

Entre une gestion maîtrisée de l'immigration telle que le peuple suisse l'a voulue et qui doit être mise en œuvre d'ici trois ans et un blocage quasi complet qui ne tient tout simplement pas compte de la réalité du terrain, le choix est vite fait.

«Entre une gestion maîtrisée de l'immigration telle que le peuple suisse l'a voulue et un blocage quasi complet qui ne tient tout simplement pas compte de la réalité du terrain, le choix est vite fait.»

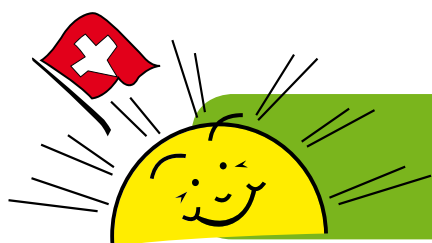
GUY PARMELIN

Non au planning familial à l'étranger

Un autre volet d'Ecopop paraît bien étrange, c'est celui qui consiste à consacrer 10% de l'aide au développement pour soutenir des mesures de planning familial à l'étranger. Outre une intrusion directe intolérable dans le mode

de vie de pays souverains contraire à la philosophie même de la Suisse, c'est l'exemple type d'une mesure profondément inefficace. La pauvreté se combat certes sur place mais en favorisant l'accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation et à la nourriture. C'est dans des infrastructures de transport et de mise en valeur des produits agricoles indigènes et des matières premières qu'il faut investir l'aide suisse au développement et non pas dans des palettes de préservatifs !

Ces quelques considérations montrent que cette initiative n'apporte pas de solution convaincante aux problèmes qu'elle souhaite résoudre et qu'elle risque même d'en créer de nouveaux pour notre pays. Il faut donc la refuser clairement le 30 novembre prochain.



L'UDC Suisse recommande de voter NON à l'initiative populaire «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles» (ECOPOP) Plus d'informations: www.udc.ch/campagnes

La politique d'asile à l'échelle européenne est un échec !

En ce début novembre 2014, deux faits importants en matière de politique migratoire donnent raison à celles et ceux qui comme l'UDC pensent aujourd'hui que les accords de Schengen-Dublin et notre politique d'asile actuelle sont des échecs.

En effet, la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg a pris une décision lourde de sens en déniait le droit à la Suisse de renvoyer une famille nombreuse afghane, qui demandait l'asile politique dans notre pays, vers l'Italie.

Cette décision de juges étrangers fait abstraction des accords signés par la Suisse avec l'Union Européenne. La Suisse doit désormais apporter la preuve que les conditions d'accueil de cette famille en Italie soient conformes à un certains standards. De fait, si l'Italie ne s'exécute pas, il ne sera pas possible d'appliquer l'accord de Dublin qui précise que

c'est au premier pays d'accueil de l'espace Schengen de traiter cette demande d'asile.

Une brèche ouverte

Combien de requérants d'asile présents sur notre territoire sont en attente d'un renvoi vers un premier pays d'accueil de l'espace Schengen? Ils ne manqueront pas de s'engouffrer dans la brèche que vient d'ouvrir la Cour européenne des droits de l'homme en formulant un recours contre tout renvoi vers un autre pays européen.

Alors que les pays du sud font tout pour avoir le moins de requérants possibles, il y a fort à parier que la

Suisse va une nouvelle fois jouer les bons élèves et s'exécuter. Pourtant la Suisse est l'un des pays européens qui accueille proportionnellement à sa population le plus de requérants d'asile.

«Aujourd'hui, à la connaissance des faits de ces derniers jours, ce n'est pas sans raison que l'UDC envisage le lancement d'une nouvelle initiative sur l'asile.»

La problématique des Roms

Dans ce même contexte de l'asile, le 20 octobre 2014, ce sont 63 membres d'une communauté Roms provenant de Hongrie, pays membre de l'UE, qui sont arrivés à Vallorbe à bord d'un bus loué pour y déposer une demande d'asile. Aux dires des personnes arrivées en Suisse depuis un pays pourtant membre de la communauté européenne, il ne s'agirait que de l'avant-garde de plusieurs centaines de membres de cette communauté qui entendent eux aussi, ces prochains mois, venir dans notre pays. Selon diverses sources, les médias hongrois parlent même de 20 000 personnes qui souhaiteraient quitter leur pays.

La Hongrie est un Etat membre de l'Union Européenne. A ce titre, elle est au bénéfice de l'accord de Schengen et de la libre circulation des personnes, les frontières avec la Hongrie sont donc ouvertes. L'accord de Dublin permet sans réserve à la Suisse de renvoyer des requérants d'asile provenant de Hongrie, même si ce pays connaît



Notre pays doit refuser globalement d'entrer en matière sur la demande d'asile des Roms hongrois et éviter des procédures individuelles ordinaires qui prendraient des années en engendrant d'importants frais.



L'accord de Dublin permet sans réserve à la Suisse de renvoyer des requérants d'asile provenant de Hongrie, même si ce pays connaît quelques difficultés avec ses minorités.

quelques difficultés avec ses minorités. La Hongrie est un pays démocratique et le système d'asile suisse n'est pas là pour soutenir des citoyens de l'Union Européenne qui ne partagent pas la politique de leur pays.

Refuser d'entrer en matière

Notre pays doit immédiatement et sans délai refuser clairement l'entrée en matière sur ces demandes en renvoyant ces personnes dans leur pays sans leur donner une aide au retour. Il est important de couper court à ce flot migratoire en provenance de la Hongrie via le droit d'asile. Il faut éviter de faire les mêmes erreurs que dans le cas de personnes venant de

l'Erythrée où les incitations contre-productives du système d'asile suisse ont bloqué l'application normale de notre système. Notre pays doit refuser globalement d'entrer en matière sur la demande d'asile des Roms hongrois et éviter des procédures individuelles ordinaires qui prendraient des années en engendrant d'importants frais.

«Nous ne pouvons plus accepter que notre politique d'asile soit directement dictée par des juges étrangers et que des accords importants ne sont plus respectés par des pays signataires.»

Aujourd'hui, à la connaissance des faits de ces derniers jours, ce n'est pas sans raison que l'UDC envisage le lancement d'une nouvelle ini-

tiative sur l'asile. Tout comme pour l'immigration, la Suisse doit reprendre en mains sa politique d'asile.

Nous ne pouvons plus accepter que notre politique d'asile soit directement dictée par des juges étrangers et que des accords importants ne sont plus respectés par des pays signataires. En

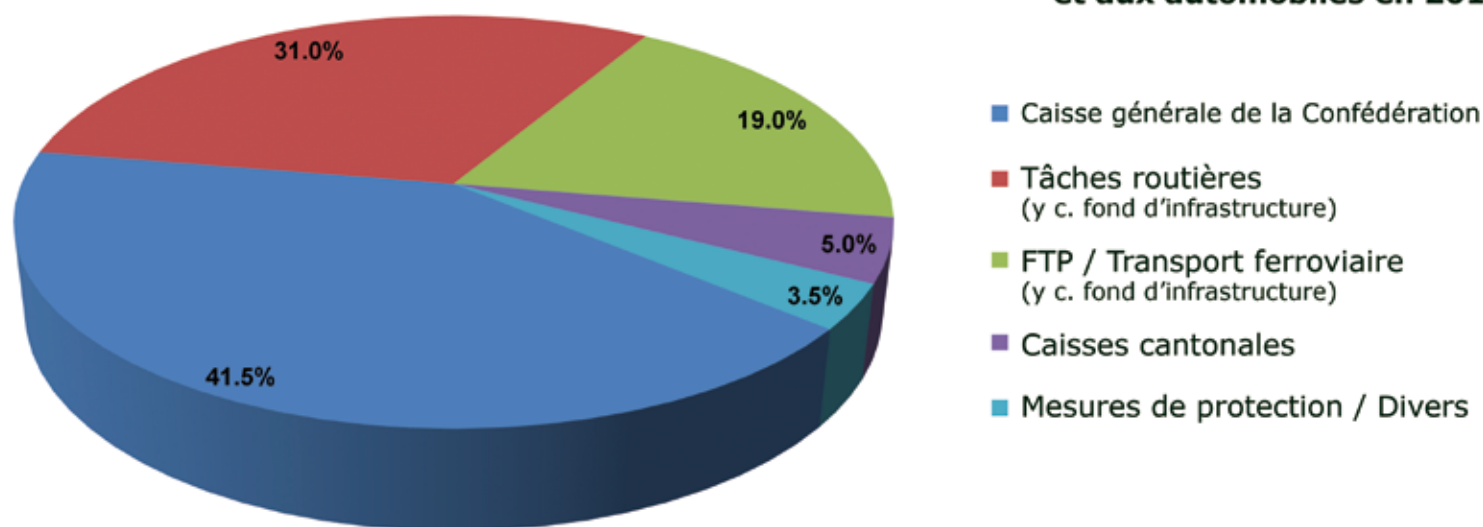
matière d'asile notre pays doit accélérer les procédures et réduire à une seule possibilité les recours dans le traitement des demandes. Il est également impératifs de garantir

l'internement des requérants d'asile criminels et de réduire l'aide sociale accordée à ce type de migrants au strict minimum.

Le FORTA: un écran de fumée

Le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) dont le Conseil fédéral a récemment précisé les contours représente une attaque frontale contre les automobilistes dans notre pays. Il ne fait que poursuivre la politique de ces dernières années, consistant à rançonner les usagers de la route. Avec les augmentations des prix de l'essence, on saigne une fois de plus le trafic individuel.

9,6 milliards de prévisions relatives à l'affectation des impôts et taxes fédéraux liés à la route et aux automobiles en 2015



Source : routesuisse 2014

La version remaniée du projet inclut toujours des augmentations des prix de l'essence – celles-ci interviendront simplement de manière progressive. En définitive, cela ne changera rien pour le transport routier, qui restera la vache à lait de la nation et continuera d'alimenter à la fois les transports publics et la caisse fédérale.

Pas de valeur ajoutée pour le trafic routier

C'est d'autant plus choquant que, d'après les chiffres les plus récents, le trafic routier ne perçoit que 9,6 milliards CHF environ des fonds qu'il génère, soit moins du tiers. Le système du pillage des fonds de la route par la Confédération et le trafic ferroviaire, pratiqué depuis des années, se poursuit donc sans relâche. Pire : le projet englobe désormais aussi le trafic d'agglomération. Or la majeure partie des fonds récoltés n'est pas sensé bénéficier à la route, mais avant tout à des projets de transports publics, notamment aux trams ou aux trains régionaux.

Le FORTA : un écran de fumée

Derrière cet écran de fumée, le détournement des fonds de la route, tel qu'il est actuellement pratiqué, se poursuivra durant les décennies à venir. C'est d'autant plus choquant que dans les cantons déjà, les bases de la planification de projets sont posées de telle manière que les transports publics sont, une fois de plus, favorisés. On s'assure ainsi que la route ne verra jamais les fonds promis. L'État encourage pour ainsi dire le pillage des moyens fournis par les automobilistes.

Ainsi le projet actuel de FORTA va-t-il dans une direction complètement erronée. Le trafic routier, seul mode de transport capable de s'autofinancer, se voit sanctionné et son argent est « siphonné » vers d'autres affectations. Le réseau routier, déjà en situation critique, menace de s'effondrer totalement dans un avenir proche. Aujourd'hui déjà, on enregistre chaque année sur les routes nationales 20'000 heures d'embouteillages, qui génèrent des dommages économiques dépassant les 2 milliards de francs. Le

FORTA, que les spécialistes appellent aussi FAIF 2, n'améliorera en rien la situation, car les fonds initialement destinés à la route seront affectés à des projets de transports publics.

Sauver ce qui peut encore l'être

Un projet solide implique nécessairement la renonciation totale à une quelconque augmentation du prix des carburants. Pour résoudre la question du financement, le FORTA doit s'inspirer de l'initiative populaire « pour un financement équitable des transports » (initiative vache à lait). Le trafic d'agglomération doit être éliminé du projet. De telles mesures sont indispensables si l'on veut pouvoir disposer d'un projet permettant de pallier les difficultés qui se posent dans le trafic routier et garantissant que les fonds soient investis là où on en a besoin.



par Nadja Pieren,
conseillère nationale,
Berthoud (BE)

Une décision difficile

Grâce au groupement auteur de l'initiative sur l'or, nous savons aujourd'hui où nos réserves d'or sont déposées. Nous partageons tous le souci d'un franc suisse stable. Cet objectif doit toutefois être mis en balance avec le principe, essentiel pour l'UDC, selon lequel la Banque nationale suisse doit jouir d'une marge de manœuvre suffisante dans son important travail. La décision à prendre dans la votation sur l'initiative sur l'or n'est pas facile, comme le montre le débat animé dans les rangs du parti.

Les auteurs de l'initiative sur l'or méritent le respect. Dans le souci d'assurer la stabilité de notre franc suisse, ils ont, en comptant presque uniquement sur leurs propres ressources, récolté des signatures pour une initiative populaire, qui passera prochainement dans les urnes. L'initiative comporte trois éléments clés : interdire

sur un objet touchant à l'or de la BNS. Dans la deuxième moitié des années 1990, on a assisté à un grand débat politique concernant la vente des réserves d'or «excédentaires» par la Banque nationale. Suite à cela, les réserves ont été massivement réduites. Grâce à une initiative de l'UDC, les citoyens ont à l'époque au moins pu décider si le pro-

On peut donc se demander dans quelle mesure le but poursuivi par l'initiative est encore réaliste aujourd'hui. Ce qui est important et incontesté en revanche, c'est que la Banque nationale puisse exploiter toute la marge de manœuvre dont elle dispose pour accomplir sa mission, à savoir en premier lieu le maintien de la stabilité des prix.



L'impossibilité de vendre les réserves pourraient en particulier restreindre dangereusement la marge de manœuvre de la BNS en cas de crise, lorsque son intervention est nécessaire.

de nouvelles ventes d'or par la Banque nationale, conserver les réserves d'or en Suisse et, enfin, fixer la part d'or des actifs de la BNS à 20 pour cent au moins. Les initiants sont convaincus qu'une telle modification de la Constitution conférerait davantage de stabilité au franc suisse.

Controverse autour de l'or

Ce n'est pas la première fois que les citoyennes et citoyens ont à se prononcer

duit de la vente des réserves d'or devait être versé au fonds AVS. Le projet a été rejeté de justesse.

Un contexte différent

La parité-or des devises, autrefois la règle, a été abolie il y a déjà longtemps. C'est pourquoi le lien direct entre les réserves d'or et la force d'une monnaie n'existe plus dans la même mesure que par le passé. Depuis l'augmentation massive du bilan de la Banque nationale, la part d'or parmi les actifs a en outre nettement diminué ces dernières années.

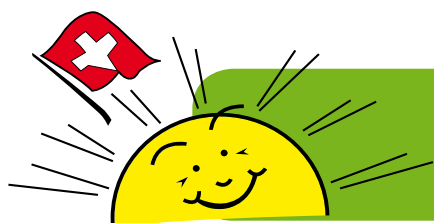
Mise en balance des enjeux

Il se pose donc la question de savoir si l'initiative ne restreint pas trop fortement la BNS, et recèle de ce fait des risques impondérables. La proportion importante d'or - alors que son cours connaît de fortes fluctuations - et l'impossibilité de vendre les réserves pourraient en particulier restreindre dangereusement la marge de manœuvre de la BNS en cas de crise, lorsque son intervention est nécessaire. De même, il est difficile de prévoir les conséquences des activités permanentes sur le marché de l'or provoquées par l'initiative. En outre, la distribution des bénéfices de la Banque nationale à la Confédération et aux cantons diminuerait à long terme, car l'or ne produit pas de rendements récurrents.

Considérant tous ces arguments, le Comité central de l'UDC a peiné à adopter le mot d'ordre. Le non a fini par l'emporter de peu, par 35 voix contre 34.



*par Christoph Mörgeli,
conseiller national,
Stäfa (ZH)*



**L'UDC Suisse recommande de voter NON à l'initiative populaire
«Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or)»
Plus d'informations: www.udc.ch/campagnes**

Qualité Suisse 

5% reversé au parti

■ Prix garantis « Sortie d'usine »

■ Originalité

■ Modèles h/f



Logcenter
Les montres officielles de l'UDC

info@logcenter.ch

www.logcenter.ch

Retrouvez les montres sous udc.ch



« Chaque contribuable poussé à quitter la Suisse représente un manque à gagner que devront combler la classe moyenne et les PME – NON à l'abolition de l'imposition d'après la dépense! »

Guy Parmelin
conseiller national UDC, Vaud



30 novembre 2014

www.initiative-imposition-depense-non.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, Parlament.ch, Stefan Marthaler, wikipedia.